

COMMUNE DE HAUTEFOND

Compte rendu du Conseil Municipal du Jeudi 11 septembre 2014

Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFOND, dûment convoqué en date du deux septembre deux mille quatorze, s'est réuni le jeudi onze septembre deux mille quatorze, à vingt heures trente sous la présidence de Monsieur Dominique NUGUE, maire.

Etaient présents : Monsieur NUGUE Dominique, maire ;
Messieurs QUELIN Christian et BOUCHOT Gilbert, adjoints ;
Mesdames AUMEUNIER Raphaële, SALLIEN Delphine et VUILLEMIN Françoise ;
Messieurs GRISARD Laurent, RAY Cyril RAY, Dominique et RIZARD Emmanuel,
conseillers municipaux.

Etait absent excusé : Monsieur EMORINE Frédéric.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le compte rendu de la séance du 20 juin 2014 après correction.
- Accepte le remboursement de la facture de carburant de 84 € à M. NUGUE Dominique,
- Participe aux frais de scolarité pour l'année scolaire 2013/2014 :

- SIVOS des bords de l'Arconce :	1 900.00 €
- Ecoles publiques de PARAY LE MONIAL :	6 000.69 €
- Ecoles privées de PARAY LE MONIAL :	3 560.95 €
- Cantine scolaire de PARAY LE MONIAL :	1 040.00 €
Soit un total de :	12 501.64 €
- Met à disposition gratuite la Salle d'Animation Rurale pour les associations de la commune (la gymnastique volontaire, le comité des fêtes et les amis d'Hautefond),
- Soutient la motion de l'Association des Maires de France portant sur le maintien des dotations de l'Etat.

Affaires et Questions diverses

- L'agrandissement de l'atelier garage par une extension sur le côté est retenu.
- M. PELLENARD ayant effectué la tonte pendant les vacances de l'employé communal, en contre partie, le conseil municipal ne lui fera pas payer le foin.
- Mme MATRAS a passé commande de pichets et de divers produits pour la salle.
- M. MARTIN du Conseil Général souhaite faire visiter la station de traitement des eaux usées à plusieurs communes qui souhaitent mettre en place un réseau d'assainissement collectif.
- Le SYDESL propose à la commune d'adhérer à un groupement d'achat pour l'électricité. Le conseil attend de plus amples renseignements avant de prendre une décision.
- La cérémonie de remise des médailles d'honneurs se déroulera le 20 décembre 2014 à 10h30.
- Un devis de 4 720 € TTC a été accepté pour la réfection du chemin rural du Grand Paquier.
- Le conseil municipal accepte de louer la salle à l'association « Paray qu'ça bouge » pour l'organisation d'un festival.
- Un déplacement d'arrêt du bus scolaire au lieu dit « les Places » a été demandé au Conseil Général.

- Mme VUILLEMIN Françoise et M. QUELIN Christian assisteront au repas des anciens le 13 décembre 2014.
- La cérémonie du 11 novembre se déroulera le dimanche 16 novembre à 10h30.
- La deuxième phase de fauchage des accotements a été effectuée.
- Des affiches seront installées au point propre de Guichard précisant qu'il est réservé exclusivement aux habitants du quartier.

*Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,
Monsieur le Maire lève la séance à vingt deux heures trente.*

*Le Maire,
Dominique NUGUE.*